

**Syngenta France SAS**

1 avenue des Près  
CS 10537  
78286 Guyancourt cedex  
Tel: +33 1 39 42 20 00  
Fax: +33 1 39 42 21 88

[www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr)

**Contact médias:**

Glaïeul Mamaghani  
Responsable communication externe  
+33 1 39 42 20 96  
**+33 6 43 45 79 08**



communiqué de presse

Guyancourt, France le 27 mars 2017

## **Bilan 2016 du Plan de croissance responsable de Syngenta France : focale mise sur la biodiversité au champ et la sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires**

- **La biodiversité améliorée sur près de 50000 hectares en France**
- **Deux fois plus de travailleurs agricoles sensibilisés aux bonnes pratiques de sécurité**
- **Les fermes ont produit plus et mieux**

Pour la troisième année consécutive, Syngenta publie un bilan annuel du **Plan de croissance responsable** (The Good Growth Plan).

En France les activités déployées dans le cadre de ce Plan ont amélioré la biodiversité sur 49952 hectares en 2016 et 4571 personnes ont reçu une formation aux bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires. De plus, sur de nombreuses cultures, les rendements ont été augmentés sans utiliser plus de ressources (eau, intrants).

« Ces résultats démontrent que nous savons traduire notre expertise agronomique en actions concrètes en faveur d'une agriculture plus durable. Accompagner, proposer et suivre la mise en œuvre de bonnes pratiques font partie intégrante de notre façon de travailler et le Plan de croissance responsable nous permet de structurer tout cela autour d'objectifs précis, » commente François-Xavier Bauer, Responsable Groupe Agriculture Durable, Syngenta France.

Le Plan de croissance responsable s'articule autour de 6 engagements (pris à échéance 2020) pour l'optimisation des ressources, la stimulation des écosystèmes et le soutien aux communautés rurales :

1. Accroître le rendement des cultures
2. Préserver plus de terres agricoles
3. Faire prospérer la biodiversité
4. Donner des moyens aux petits exploitants
5. Aider les agriculteurs à travailler en sécurité
6. Prendre soin de chaque travailleur

En France, le Plan de croissance responsable, initié en septembre 2013, relève des missions de l'équipe Groupe Agriculture Durable dont le rôle, depuis 2004, est d'accompagner les agriculteurs dans l'adoption et la mise en œuvre de bonnes pratiques en faveur de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

Une description des engagements et des résultats obtenus est apportée ci-dessous. Pour plus d'information, consultez: [www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com), [www.data.syngenta.com](http://www.data.syngenta.com) ou bien le rapport d'activité 2016 (aussi disponible en français): [www.ar2016.syngenta.com](http://www.ar2016.syngenta.com)

## Bilan 2016 en France

L'équipe Agriculture Durable de Syngenta France, s'est en particulier penchée sur les engagements 1, 3 et 5, plus pertinents au modèle agricole français.

- 1. Accroître le rendement des cultures** : augmenter la productivité moyenne des principales cultures au niveau mondial de 20% sans recourir à plus de terres, d'eau ou d'intrants.

Par la mise en place d'un réseau de 55 fermes de référence, Syngenta mesure l'intérêt des recommandations techniques et des innovations variétales (semences) comme phytosanitaires sur l'augmentation de la productivité moyenne.

Les résultats sont d'autant plus significatifs que 2016 a été une année noire pour l'agriculture française avec des récoltes au plus bas sur 30 années en raison de conditions climatiques exceptionnellement défavorables.

- **ORGES HYVIDO**

Au sein des fermes engagées dans le Plan de croissance responsable, la conduite des cultures d'orges Hyvido est basée sur des recommandations d'ordre cultural, plus particulièrement des densités de semis réduites et le fractionnement azote en 3 apports.

Les résultats 2016 confirment la validité de cette démarche avec +8,2 q/ha soit 11% de productivité en plus que pour les lignées (hors paille).

- **TOURNESOL**

Les résultats 2016 restent au vert avec + 1,2 quintaux de moyenne (sur 7 exploitations) contre + 1 quintal en 2015 (sur 3 exploitations).

Le rendement moyen Syngenta en 2016 est de 23,3 quintaux.

- **MAÏS**

+ 2,9 quintaux de moyenne (9 exploitations) contre un -0,9 quintaux en 2015.

Le rendement moyen Syngenta en 2016 est de 89,9 quintaux avec un gain moyen de + 2,9 quintaux (9 exploitations) par rapport à la référence

- **VIGNE ET LEGUMES SOUS SERRE**

Avec le lancement cette année de notre solution contre le mildiou et l'oïdium sur vigne et légumes sous serre les applications de produits phytosanitaires conventionnels comme celles du cuivre en production biologique peuvent être réduite de 20 à 50%.

- 2. Faire prospérer la biodiversité**: Améliorer la biodiversité sur 5 millions d'hectares de terres agricoles.

Par le biais de différentes actions conduites dans le cadre du Plan de croissance responsable, en 2016 la biodiversité a été améliorée sur 49952 hectares de terres agricoles en France.

- **COUVERTS VEGETAUX**

Les couvert végétaux sont des cultures de couverture verte présentant de nombreux avantages : améliorer la biodiversité, réduire l'érosion des sols, accroître le stockage de carbone dans le sol,...et réduire le transfert de pesticides vers les eaux de surface et souterraines.

Syngenta soutient particulièrement la mise en place de couverts végétaux dans les régions de France les plus sensibles vis-à-vis de la pollution de l'eau.

En 2016, Syngenta a ainsi participé à la mise en place de **3408** hectares de couverts dans le sud-ouest de la France.

- AGRIFAUNE

Les couverts végétaux certifiés AGRIFAUNE sont des cultures de couverture hivernale présentant de nombreux avantages : améliorer la biodiversité, réduire l'érosion des sols, accroître le stockage de carbone dans le sol, réduire le transfert de pesticides ...

Les couverts Agrifaune sont particulièrement reconnus comme favorables à la faune (faisan, perdrix, oiseaux ...)

En 2016, Syngenta a soutenu la mise en place de **1187 hectares d'Agrifaune** en France, impactant ainsi positivement la biodiversité sur une surface totale de **38000 hectares**.

- OPERATIONS POLLINISATEURS®

Les Opérations pollinisateurs soutenues par Syngenta favorisent les espèces domestiques et sauvages de pollinisateurs pour stimuler les cultures dépendantes de la pollinisation.



En 2016, Syngenta a mis en place **106 hectares de bandes fleuries** impactant ainsi positivement une surface de **3544 hectares**.

- HELIOSEC®

Développé par Syngenta et reconnu officiellement par le ministère de l'environnement, HELIOSEC est un dispositif de gestion des effluents sanitaires. Il permet de collecter les fonds de cuve et les eaux de lavage des pulvérisateurs. Il fonctionne par déshydratation naturelle grâce au vent et à la chaleur et permet de récupérer un résidu sec en vue d'une destruction par la filière Adivalor.



En 2016, ce sont **111 nouveaux Héliosec** qui ont été installés. Les impacts positifs en faveur de la biodiversité ont été évalués et concernent une surface totale de plus de **5000 hectares**.

3. **Aider les agriculteurs à travailler en sécurité** : Former 20 millions de travailleurs agricoles sur la sécurité au travail, en particulier dans les pays en développement.

Syngenta s'engage à promouvoir les Bonnes Pratiques Agricoles auprès des Agriculteurs afin que chacun puisse travailler en toute sécurité.

En 2016, **4571** personnes ont reçu une sensibilisation aux Bonnes Pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires contre 2100 en 2015.

### Mentions société

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.  
RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832

N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

***Avertissement concernant les déclarations prospectives :***

Ce document contient des déclarations prospectives reconnaissables par l'emploi de verbes au futur et au conditionnel, ou de termes et expressions impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de déboucher sur des résultats sensiblement différents de ceux annoncés. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le dossier soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des États-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les changements de prévisions ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou d'émission, ni une invitation à vendre ou à émettre, ni un élément d'une telle offre ou invitation, ni non plus une sollicitation d'offres d'acquisition ou de souscriptions d'actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il ne doit servir de fondement ou être considéré comme probant dans le cadre de quelconques contrats à cet effet.

